Nations Unies S/PV.7738



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7738[e] séance

Vendredi 15 juillet 2016, à 10 heures

New York

Président :	M. Bessho	(Japon)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

Onzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2016/590)

Quatrième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 7 de la résolution 2233 (2015) (S/2016/592)

16-21990 (F)







La séance est ouverte à 10 h 10.

Hommage à la mémoire des victimes de l’attentat terroriste commis à Nice

Le Président : À l’ouverture de la séance, au nom des membres du Conseil de sécurité, je voudrais condamner fermement l’attaque terroriste barbare et lâche qui a eu lieu à Nice, en France, dans la soirée du 14 juillet – la fête nationale française –, au cours de laquelle plus de 80 personnes innocentes, dont de nombreux enfants, ont été tuées, et plusieurs dizaines blessées. Je tiens également à exprimer mes sincères condoléances aux familles des victimes, ma plus profonde sympathie aux blessés et une forte solidarité avec le peuple français.

(*l’orateur poursuit en anglais*)

Cet attentat et d’autres commis récemment, comme les attentats terroristes de ce mois au Bangladesh, en Iraq et en Arabie saoudite, ont touché des pays et des peuples du monde entier. Les membres du Conseil de sécurité expriment leur profonde sympathie et présentent leurs condoléances aux familles des victimes, ainsi qu’aux peuples et aux gouvernements des pays touchés.

J’invite à présent les membres du Conseil à se lever pour observer une minute de silence en hommage à la mémoire des victimes.

Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation concernant l’Iraq

Onzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2016/590)

Quatrième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 7 de la résolution 2233 (2015) (S/2016/592)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant de l’Iraq à participer à la présente séance.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’assistance des Nations Unies pour l’Iraq, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2016/590, qui contient le onzième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, ainsi que sur le document S/2016/592, qui contient le quatrième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 7 de la résolution 2233 (2015).

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : C’est avec une profonde tristesse que je me joins au Conseil de sécurité pour condamner dans les termes les plus forts l’attentat terroriste perpétré hier à Nice. J’exprime mes condoléances les plus sincères aux familles des victimes ainsi qu’au Gouvernement et au peuple français.

Les victoires stratégiques qui ont été remportées récemment contre l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) à Fallouja et Qayyara et les progrès accomplis en vue d’isoler les forces de l’EIIL à Haouija montrent une nouvelle fois que les Iraquiens sont capables de vaincre Daech, avec l’appui de la communauté internationale. Après la libération de Fallouja, le Premier Ministre, M. el-Abadi, a envoyé des délégations de haut rang dans plusieurs États, notamment auprès des États membres du Conseil de coopération du Golfe, pour les informer des progrès accomplis par l’Iraq dans sa lutte contre Daech et les inviter à se joindre aux forces qui luttent contre cette menace de plus en plus planétaire à la paix et à la sécurité internationales. La coopération et l’appui mutuels sont plus que jamais indispensables. Comme vous l’avez dit, Monsieur le Président, des centaines de civils ont été tués dernièrement dans une série d’attentats attribués à l’EIIL en Iraq, en Turquie, au Bangladesh et en Arabie saoudite.

Suite aux progrès réalisés dans la lutte contre Daech, la libération de Mossoul est désormais fermement envisagée. Alors que les préparatifs se poursuivent, à un rythme et avec une attention redoublés, un élément important, en ce qui nous concerne, est que le Premier Ministre, M. el-Abadi, a fait une priorité des opérations humanitaires menées sous l’égide des Nations Unies et demandé à la communauté internationale de fournir d’urgence les fonds nécessaires. En plus de la planification militaire, le Gouvernement et les acteurs

locaux doivent accélérer la planification politique pour la période qui suivra la libération et aborder les questions liées à la gouvernance, au maintien de l’ordre et à la gestion politique à Mossoul et dans le reste du gouvernorat de Ninive. Je prends note du renforcement de la coordination entre Bagdad et Erbil et les encourage à poursuivre leurs efforts en ce sens. En outre, il faudra garantir pleinement, dans le cadre de la fourniture de l’assistance internationale, la coordination avec le Gouvernement iraquien et respecter le principe de la souveraineté de l’Iraq.

Le 28 juin, la Cour suprême fédérale a statué que les séances parlementaires des 14 et 26 avril étaient nulles et non avenues. Cette décision signifie que la situation est revenue au statu quo d’avant le 14 avril. Le Président du Parlement, Salim el-Jubouri, a donc été maintenu dans ses fonctions, tandis que les cinq nominations ministérielles faites durant la séance du 26 avril doivent être réexaminées. Le Parlement est de nouveau en session et s’est réuni en séance plénière les 12 et 13 juillet.

En outre, des dizaines de milliers de sympathisants de Moqtada el-Sadr ont manifesté aujourd’hui à Bagdad en faveur de la réforme et de la sécurité et contre la corruption. Ces dernières semaines, des manifestations contre le Gouvernement ont également été organisées pour protester contre la dégradation des conditions de sécurité à Bagdad à la suite de plusieurs attentats terroristes – notamment l’attentat perpétré à Karrada le 3 juillet, qui a fait des centaines de victimes civiles, acte barbare que nous avons tous condamné dans les termes les plus vifs. Nous sommes préoccupés par les appels répétés - qu’appuient de nombreux hommes politiques - à l’exécution des personnes reconnues coupables d’actes de terrorisme en guise de représailles.

Il faut que les responsables politiques et communautaires iraquiens, notamment le Conseil des représentants, s’attachent sans plus tarder à promouvoir une réconciliation fondée sur une même vision et une approche coordonnée si l’on veut que la période post-Daech de l’histoire de l’Iraq soit plus stable, sûre et prospère. Une paix et une sécurité durables ne seront possibles que moyennant un compromis historique permettant d’en finir avec les politiques de nature à semer la division, marquées par l’intolérance, les inégalités et les injustices politiques et sociales.

Par ailleurs, je continue à demander au Gouvernement de prendre des mesures spécifiques pour promouvoir les droits des femmes et leur participation à la vie politique et aux processus de réconciliation nationale dans le cadre du programme de réforme, et pour apporter une assistance plus efficace aux victimes de violences sexuelles liées au conflit.

Durant l’opération menée à Fallouja, le Gouvernement a fait preuve d’une détermination sans précédent pour protéger la vie et la dignité des civils. L’armée a aidé les civils à trouver des voies de sortie sûres et facilité l’évacuation des civils des zones de combat. Une semaine après le début de l’opération, le Premier Ministre a annoncé un ralentissement des combats visant à mieux assurer la sécurité des civils pris au piège à l’intérieur de la ville et utilisés par l’EIIL comme boucliers humains. Cette décision a eu un effet sensible. Près de 90 000 civils ont décidé de partir et ont pu arriver en lieu sûr en dépit de l’extrême difficulté des conditions et du danger. Il s’agit également d’une prise de position politique.

Malgré tout, depuis l’annonce du lancement de l’opération militaire à Fallouja, le 22 mai, la Mission d’assistance des Nations Unies pour l’Iraq (MANUI) a reçu des informations crédibles faisant état de violations des droits de l’homme et de crimes, notamment des actes de torture et des meurtres, des disparitions et d’autres allégations de mauvais traitements des personnes détenues, de la part des forces de mobilisation populaire et des forces de sécurité iraquiennes opérant dans la région de Fallouja, en particulier durant les premières phases de l’opération. La MANUI a consigné par exemple des déclarations corroborant les allégations selon lesquelles 95 hommes sont toujours portés disparus dans la région d’al-Sejar après avoir été interceptés le 25 mai par les forces affiliées aux forces de mobilisation populaires alors qu’ils sortaient de chez eux, tandis que 643 hommes, dont de jeunes garçons, sont portés disparus depuis le 5 juin, après avoir été interceptés par des éléments affiliés aux forces de mobilisation alors qu’ils quittaient Saqlaouiya.

Le 6 juin, le Premier Ministre, M. el-Abadi, a annoncé la création d’un comité chargé d’enquêter sur les violations et les crimes qui ont été commis. Durant ma rencontre avec M. el-Abadi, lundi dernier, j’ai réitéré le message que le Secrétaire général lui avait transmis à l’occasion de son appel téléphonique du 26 juin, à savoir qu’il était impératif que le comité prenne rapidement des mesures pour localiser ces hommes et ces garçons portés disparus et obtenir qu’ils soient libérés sains et saufs ou remis aux autorités gouvernementales légitimes. Les autorités doivent amener tous les auteurs de violations

à répondre de leurs actes. En outre, il faudra prendre en compte les enseignements tirés de Fallouja dans la planification de la libération de Mossoul.

Un rapport que vient de publier l'UNICEF révèle que le nombre d'enfants en danger de mort, ou qui risquent d'être blessés, de subir des violences sexuelles, d'être enlevés ou recrutés par des groupes armés en Iraq a augmenté de 1,3 million en 18 mois. Je demande instamment au Gouvernement iraquien de mettre en place dès que possible un comité interministériel de haut niveau chargé d'assurer la coordination et le dialogue entre le Gouvernement iraquien et l'Organisation des Nations Unies s'agissant de toutes les questions qui concernent les violations graves des droits de l'enfant.

La reprise de Fallouja ne devrait pas faire douter de la capacité qu'a encore l'EIIL de mener des attaques dévastatrices dans différentes régions du pays, malgré les pertes qu'il continue d'essuyer au niveau de ses effectifs, de sa structure de commandement, du moral de ses troupes, de ses soutiens locaux et de ses territoires. À mesure que son projet de gouvernance en Iraq bat de l'aile, Daech a de plus en plus recours à des tactiques insurrectionnelles brutales, à coup d'attentats-suicides à la bombe. La tournure actuelle des choses, marquée par une recrudescence du terrorisme urbain à tendance sectaire, dont, notamment, les attaques visant des cibles et infrastructures civiles à Bagdad, atteste de cette tendance. Heureusement, le groupe a échoué jusque là dans ses efforts pour rallumer les affrontements sectaires. Assurer et garantir le maintien de l'ordre et la sécurité de tous les citoyens iraquiens est la première des responsabilités des organes et institutions respectifs de l'État, dont elle doit rester la prérogative. Avec les progrès enregistrés dans la lutte contre Daech, réformer les institutions iraquiennes chargées de la sécurité et veiller à ce que l'État mette pleinement sous contrôle tous les groupes armés devient une priorité.

La situation humanitaire s'est encore dégradée depuis le début de l'opération militaire à Fallouja, et l'on compte actuellement 640 000 personnes déplacées dans le seul gouvernorat d'Anbar. À l'échelle du pays, plus de 10 millions d'Iraquiens ont besoin d'une assistance humanitaire sous une forme ou une autre, y compris les 3,4 millions de personnes qui ont été forcées au déplacement depuis l'apparition de l'EIIL en 2014. Alors que l'appel humanitaire lancé pour 2016 chiffrait les besoins à 861 millions de dollars, seul 38 % de ce montant a été versé à l'heure où je fais cet exposé au Conseil aujourd'hui Une réaffectation des ressources existantes est en cours, mais des fonds supplémentaires sont nécessaires de toute urgence, non seulement pour les interventions d'urgence actuelles, mais aussi pour répondre aux besoins anticipés découlant de la campagne de libération de Mossoul, où le coût de l'effort humanitaire pourrait atteindre 1 milliard de dollars. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires estime que l'opération de Mossoul constituera la crise humanitaire mondiale la plus importante et la plus névralgique en 2016, et il est absolument indispensable que des ressources soient mises à disposition maintenant pour permettre des préparatifs en temps voulu.

L'incidence du sous-financement sur la crise en Iraq est notable. La patience des communautés d'accueil est en passe de disparaître et leur méfiance à l'égard du Gouvernement s'accroît. Les perspectives de stabilité et de réconciliation post-EIIL sont en péril. Les efforts que consacre l'ONU à la stabilisation des zones nouvellement libérées de l'emprise de l'EIIL s'étendent, jusqu'à Ramadi et, bientôt, Fallouja. Ces efforts de stabilisation ne peuvent continuer de s'étendre qu'une fois que l'on aura levé la menace que représentent les engins explosifs improvisés et les restes explosifs de guerre. Le Service de la lutte antimines de l'ONU travaille avec ses partenaires en Iraq à l'enlèvement des mines qui infestent la région. Ces interventions nécessitent également un financement urgent d'au moins 300 millions de dollars sur les trois prochaines années.

En ce qui concerne le dossier koweïtien, je me félicite de la nouvelle dynamique actuelle, ainsi que de la détermination dont fait preuve le Ministère iraquien de la défense et de sa volonté politique de parvenir à des résultats depuis qu'il a repris la charge de la supervision technique du dossier des Koweïtiens portés disparus. Cet élan nouveau est tout aussi manifeste dans tout ce que fait le Ministère iraquien des affaires étrangères pour localiser les biens koweïtiens disparus. Des milliers de livres koweïtiens sont actuellement préparés pour être remis officiellement au Gouvernement koweïtien.

Au cours de la visite qu'il a effectuée au Koweït le 26 juin, le Secrétaire général a rencontré l'Émir de l'État du Koweït, qu'il a félicité de l'appui constant qu'apporte son pays à l'Iraq et auquel il a confirmé que l'ONU était toujours déterminée à voir enregistrer des progrès sur ce dossier. Le Gouvernement iraquien, à son tour, doit respecter ses obligations internationales et s'efforcer d'obtenir des résultats concrets sur cette affaire très importante.

Le monde doit reconnaître que l'Iraq a besoin de davantage – et non de moins – d'appui international en ce tournant crucial. La conférence d'annonce de contributions organisée à l'appui de l'Iraq, à Washington, le 20 juillet, est un signe de l'engagement non démenti de la communauté internationale en faveur d'un Iraq stable et pacifique ainsi que de sa conscience des sacrifices que l'Iraq et sa population consentent en luttant contre le groupe terroriste Daech. La communauté internationale est disposée à offrir son assistance, mais les Iraquiens doivent entreprendre des réformes de fond, en particulier économiques et institutionnelles, ainsi que contre la corruption, de façon à mettre leur pays sur la voie du relèvement et à améliorer les conditions de vie des Iraquiens. Le peuple exige un véritable changement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kubiš de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. Alhakim (Iraq) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Japon de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois ainsi que des efforts importants qu'il déploie, en toute transparence, pour s'acquitter de ses tâches. Je remercie aussi la République française des importants efforts qui ont été les siens au cours de sa présidence du Conseil le mois dernier.

Au nom de la délégation de mon pays, je présente au peuple et au Gouvernement français mes sincères condoléances à la suite du tragique attentat terroriste qui a causé la mort de nombre de civils innocents au milieu des célébrations de la fête nationale française du 14 juillet dans la ville de Nice. Nous présentons à leurs proches nos condoléances et prions Dieu de guérir les blessés. L'Iraq se tient aux côtés de la France, son gouvernement et son peuple dans la lutte contre le terrorisme et l'idéologie takfiriste extrémiste.

Nous félicitons de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M. Ján Kubiš ainsi que le personnel de son équipe des efforts qu'ils consentent à Bagdad et à New York et de leur travail sincère et fructueux, dont nous les remercions.

Le Gouvernement iraquien met tout en œuvre pour assurer le succès de l'action antiterroriste menée par les forces de sécurité pour reprendre le contrôle de l'ensemble du territoire dont se sont emparés les groupes terroristes de Daech, sous la supervision directe du commandant en chef des Forces armées, le Premier Ministre. Notre gouvernement se félicite des avancées et des victoires obtenues par l'Armée et les services de sécurité iraquiens dans le cadre des opérations de libération de la ville de Fallouja. Ils ont en effet repris le contrôle de tous les villages alentour et de la périphérie de la ville, avant de pénétrer dans la ville elle-même, et s'attèlent maintenant à l'enlèvement des mines qui y ont été disséminées, pour permettre aux populations déplacées d'y retourner.

Ces dernières semaines ont pu être libérées, avec l'aide de la coalition internationale, la ville de Routba et la localité de Bagdadi, situées le long de la route de Haditha à Hit – ce qui a permis de lever le siège imposé à la ville de Haditha depuis 2014 –, ainsi que la ville de Trebil, située à la frontière entre l'Iraq et la Jordanie, laquelle sera bientôt rouverte afin de permettre le retour des réfugiés iraquiens et la reprise des échanges commerciaux entre les deux pays.

Le Gouvernement a aussi réussi, en partenariat avec la coalition internationale, à libérer 60 % des territoires contrôlés par Daech, et il s'apprête à libérer la ville de Mossoul. Les opérations visant à reprendre le contrôle de cette dernière, lancées sous le commandement des opérations communes, ont permis dans un premier temps de libérer un groupe de villages environnants.

Le Gouvernement a déjà mis en place un certain nombre de plans pour assurer la stabilité dans les diverses zones qui ont été libérées. Il instaure notamment la stabilité grâce à la fourniture de services de base à l'ensemble de la population, ainsi que de services de sécurité aux personnes déplacées qui veulent retourner en toute sécurité dans leurs régions d'origine. Grâce à l'assistance de la coalition internationale et aux fonds du Programme des Nations Unies pour le développement, nous avons réussi à progresser dans l'édification d'un Iraq plus stable.

Plus de 700 000 Iraquiens ont réintégré leurs foyers dans les zones libérées de l'emprise de Daech et d'autres groupes terroristes. Une fois encore, grâce à d'importantes ressources financières apportées par la coalition internationale, nous avons pu garantir la sécurité de ces zones avant que les déplacés ne commencent à y revenir. Nous avons également pu fournir des services essentiels à ces personnes, de manière qu'elles puissent retrouver une vie normale.

L'Iraq condamne dans les termes les plus vifs les efforts de certains médias, arabes ou non, qui

manipulent l'information diffusée sur les événements en adoptant dans leurs reportages une partialité très sectaire. C'est précisément ce que Daech s'emploie à faire par la politique dont il use, conçue pour inciter à la haine. Les Iraquiens se sont évidemment opposés aux différentes organisations terroristes qui se sont infiltrées dans la région, et c'est cette même opposition iraquienne qui a permis de libérer Fallouja des mains de Daech. Cette libération a représenté une victoire pour tous les Iraquiens, quelles qu'en soient la communauté d'origine ou l'affiliation religieuse.

Grâce à la libération de Fallouja, nous pouvons retrouver la voie de la cohésion nationale. Fallouja est d'abord et avant tout une ville iraquienne et le peuple iraquien aime et respecte cette ville bien plus que n'importe lequel des terroristes de Daech ne l'aimera jamais, d'autant que les habitants de Fallouja ont enduré la faim, la souffrance et la mort lorsque la ville était sous le contrôle de Daech. Il est temps à présent de mettre en œuvre la résolution 2178 (2014) sur les combattants terroristes étrangers, afin d'endiguer l'afflux en Iraq de combattants en provenance de plus de 120 États Membres de l'ONU. Nous devons également tarir les sources de financement de ces groupes, notamment le commerce illicite d'antiquités et de pétrole iraquiens. Il faut impérativement endiguer à la source la fourniture d'aide logistique, d'assistance médicale et d'armes avant qu'elles ne parviennent aux terroristes.

Le Gouvernement iraquien tient à insister sur l'importance des engagements pris par la communauté internationale – notamment les engagements pris dans les résolutions du Conseil de sécurité – concernant l'impunité. Certains groupes affiliés à Daech continuent de jouir d'un certain degré d'impunité, tandis que des flux d'aide financière continuent de leur parvenir, de même qu'à d'autres groupes affiliés à Daech. Les gouvernements du monde doivent se tenir aux côtés de l'Iraq dans sa lutte contre le terrorisme, en faisant preuve, en particulier, de fermeté à l'encontre de tous les groupes et entités qui apportent une assistance financière aux terroristes.

À cet égard, le Ministre iraquien des affaires étrangères a déjà présenté au Gouvernement saoudien une demande d'information officielle afin de comprendre pourquoi les dirigeants saoudiens ont permis à des organisations non gouvernementales saoudiennes de transférer des fonds à des groupes terroristes en Iraq, en prétextant que cette aide était destinée aux enfants de Fallouja. Nous tenons à rappeler que les résolutions du Conseil de sécurité ont force de loi pour tous les États du monde entier, et qu'elles doivent être respectées intégralement. C'est impératif. Il ne peut y avoir aucune exception à cet égard. Le Gouvernement iraquien prie tous les pays du monde et les comités des sanctions concernés du système des Nations Unies de respecter ces décisions contraignantes, d'œuvrer à restreindre les capacités terroristes de Daech et d'assécher toutes les sources de financement dont ces groupes terroristes bénéficient.

Nous tenons en outre à rappeler aux membres du Conseil de sécurité qu'il est extrêmement important qu'ils appellent la Turquie à retirer ses forces d'Iraq. Les forces turques ont non seulement violé la souveraineté d'un État indépendant, mais elles ont aussi porté atteinte à d'autres principes consacrés par la Charte des Nations Unies. La Turquie doit respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iraq et s'abstenir de toute ingérence dans ses affaires intérieures. L'Iraq n'a pas violé la souveraineté ni l'intégrité territoriale de la Turquie. Nous demandons au Conseil de sécurité d'ordonner à la Turquie de retirer immédiatement ses forces d'Iraq, en particulier celles qui ont mené des incursions sur le territoire iraquien sans avoir obtenu une quelconque autorisation du Gouvernement iraquien.

Le Gouvernement et le peuple iraquiens tiennent à remercier tous les États membres de la coalition internationale, en particulier les États-Unis d'Amérique et les membres de l'Union européenne, ainsi que tous les autres pays qui n'en font pas directement partie, des efforts déployés jusqu'ici pour lutter contre le terrorisme. Nous les remercions également de l'appui logistique qu'ils ont apporté aux forces de sécurité iraquiennes dans le cadre de la pleine coordination des forces, ce qui a été crucial pour la défense de notre souveraineté et de notre intégrité territoriale. Nous saluons tout particulièrement les efforts déployés pour stabiliser de nouveau les zones reprises à Daech par les forces iraquiennes.

Il nous incombe désormais d'atténuer la crise humanitaire à laquelle sont confrontés tous les déplacés internes en Iraq. Nous devons réduire les risques immédiats qui découlent de la présence des mines et engins explosifs que les groupes criminels de Daech ont laissés derrière eux. Il nous faut aussi fournir les services essentiels dont la population a besoin, et créer des débouchés à leur intention. Nous sommes reconnaissants au système des Nations Unies et à ses institutions spécialisées des efforts consentis afin

d'assurer au Gouvernement iraquien l'appui dont il a besoin pour régler la situation dans le pays. Nous appelons tous les États du monde à contribuer aux programmes d'assistance en Iraq.

L'Iraq s'emploie sans relâche à améliorer ses relations avec les pays arabes et d'autres pays de la région, comme en atteste l'amélioration de nos relations avec le Koweït, la Jordanie, l'Arabie saoudite et l'Iran. Nous continuons également d'entretenir des relations avec le Gouvernement syrien.

Le Gouvernement iraquien est déterminé à faire avancer la question des ressortissants koweïtiens portés disparus et des archives manquantes. Nos commissions nationales s'affairent avec diligence à déterminer ce qu'il est advenu des Koweïtiens portés disparus. Un sous-comité technique s'est réuni, de même que la Commission tripartite, qui a récemment tenu sa quarante-deuxième séance, dans le but de faire la lumière sur le sort des disparus koweïtiens. Le 23 mai, une rencontre a eu lieu au Koweït pour discuter des faits nouveaux relatifs à d'éventuels lieux de sépulture pour certains des disparus. Depuis lors, les autorités iraquiennes continuent leurs travaux d'exhumation des dépouilles sur 1 300 sites aux environs d'Al-Kumaisia, mais nous n'avons pas encore trouvé d'éléments qui confirment la présence de dépouilles koweïtiennes sur les sites en question. Nous devons donc réévaluer les témoignages qui attestaient de l'enlèvement de Koweïtiens. Nous devrons également réévaluer les informations fournies par les témoins à Al Jahra, site de la base navale koweïtienne, et sur d'autres bases koweïtiennes. L'Iraq continue de faire des annonces à ce sujet dans les journaux iraquiens et sur les chaînes de télévision officielles par satellite afin de faire appel à des témoins susceptibles de fournir des informations crédibles, et ce, afin de poursuivre les travaux d'excavation dans les zones désignées par ces témoins. À cette fin, le Ministère iraquien de la défense a élaboré un plan pour le second semestre de 2016 en vue d'intensifier les travaux de détection et d'exhumation à Radwaniyé, Ain al-Tamur et sur d'autres sites, notamment Salman Park.

L'Iraq est profondément reconnaissant envers l'État du Koweït, son Émir, le Gouvernement et le peuple koweïtiens d'avoir reporté le versement d'une indemnité d'un montant de 4,6 milliards de dollars à la date arrêtée en commun du 1er janvier 2018.

L'Iraq s'engage à protéger les résidents du camp Hourriya, camp de transit temporaire, et il demande à tous les États de bien vouloir réinstaller les résidents. À cet égard, l'Iraq sait gré à Mme Lute des efforts qu'elle déploie afin de trouver une solution à long terme pour les résidents du camp.

J'informe le Conseil de sécurité de la volonté du Gouvernement iraquien de proroger d'une année supplémentaire le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, conformément au message adressé le 11 mai 2016 à S. E. le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, par M. Ibrahim Al-Jaafari, Ministre des affaires étrangères de l'Iraq, sur la base des dispositions de la résolution 1770 (2007) du Conseil de sécurité.

Enfin, nous tenons à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, ainsi que son équipe, du travail et des efforts qu'ils consacrent au conseil du Gouvernement iraquien. Nous apprécions les efforts que déploie la MANUI pour stabiliser et unifier l'Iraq, en le débarrassant notamment du terrorisme. Nous condamnons l'exécution d'un membre du personnel de la MANUI, et nous informons le Conseil que les autorités iraquiennes mènent actuellement une enquête en vue de retrouver les auteurs de ce crime et de les traduire en justice.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 45.